



# RENCONTRE ALLIANCE MIGRATIONS

## POUR UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

Rencontre de lancement  
d'une alliance entre  
autorités locales  
et société civile

ORGANISATION POUR  
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES  
ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS 

Paris – Musée national de  
l'histoire de l'immigration

3 et 4 octobre 2019



# SOMMAIRE

## 3 INTRODUCTION

### 4 DE LA CONVERGENCE À L'ALLIANCE POUR UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

4 Pourquoi une telle alliance ?

5 Genèse du projet

5 L'Organisation pour une Citoyenneté universelle (O.C.U.)

6 L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)

7 Le projet « Snapshot from the Borders »

### 8 ÉCLAIRAGE INTERNATIONAL : D'AUTRES POLITIQUES MIGRATOIRES SONT POSSIBLES !

9 Cultiver un esprit d'ouverture et d'accueil

10 Penser l'accueil, un choix politique pour l'avenir

12 Affirmer les migrations comme vectrices de développement et de paix

### 13 VERS LA CO-CONSTRUCTION D'UN AGENDA COMMUN ENTRE AUTORITÉS LOCALES ET SOCIÉTÉ CIVILE

14 Méthodologie

15 Les ateliers : réflexions et propositions

15 Atelier 1 – Migrant.e.s : acteur.rice.s et citoyen.ne.s dans nos villes !

16 Atelier 2 – Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties

17 Atelier 3 – Raconter une autre histoire autour des migrations

18 Atelier 4 – Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières !

19 Atelier 5 – Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté

### 20 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE

Des bases communes pour agir ensemble au sein de l'Alliance Migrations

20 8 propositions d'actions

20 2 principes d'action

## ANNEXES

### 22 MISE EN PERSPECTIVE – 4 THÈSES POUR UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

### 24 TEXTE FONDATEUR DE L'ALLIANCE

### 34 LISTE DES VILLES ET ORGANISATIONS PARTICIPANTES

# INTRODUCTION

La rencontre des 3 et 4 octobre 2019 a réuni plus de 180 participant.e.s (représentant.e.s de collectivités locales, représentant.e.s d'associations, réseaux, collectifs citoyens et syndicats) originaires de 25 pays et de 30 villes d'Afrique, des Amériques et d'Europe (cf. liste en annexe). Elle avait pour finalité la construction d'une alliance de travail entre autorités locales accueillantes et organisations de la société civile. Cette alliance a pour objet la promotion, depuis le local et dans une perspective globale, d'une autre gouvernance des migrations à même d'inclure la parole et l'expertise des villes et organisations de la société civile, et de mettre ainsi en œuvre des politiques migratoires garantissant l'accueil inconditionnel et digne ainsi que le respect des droits fondamentaux des personnes exilées. Cette rencontre devait permettre de construire les fondements d'une stratégie collective autour d'objectifs concrets et atteignables, fixés dans un texte fondateur (cf. document en annexe), et d'un agenda commun d'actions commun. Durant ces deux journées, se sont succédé des interventions en séances plénières et des temps d'échange en ateliers, ainsi que des séquences ouvertes à un public plus large. Une conférence de presse a été organisée à l'issue de ces deux journées.

# DE LA CONVERGENCE À L'ALLIANCE POUR UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

**Nathalie Péré-Marzano** Présidente de l'O.C.U.

**Damien Carême** Président de l'ANVITA

**Benoît Cuvillier** Adjoint au maire de la ville de Grande-Synthe, porteuse du projet "Snapshots from the Borders"

## Pourquoi une telle alliance ?

La gestion de ce que l'on a appelé la « crise migratoire », durant les années 2015 et 2016, a mis en évidence l'incapacité de la communauté internationale à aborder le phénomène de manière coordonnée, concertée, raisonnée et dépassionnée. Qui plus est, rappelle Nathalie Péré-Marzano, « la gouvernance internationale des migrations (...) est totalement accaparée par les États-Nations », alors que les territoires concernés en premier chef par l'accueil sont les villes. « Il manque beaucoup de personnes autour de la table pour réfléchir à cette question, et en particulier les autorités locales, qui sont totalement exclues de toute concertation sur les questions migratoires, (...) et la société civile, et en particulier les associations de migrants et les premiers concernés. »

Depuis quelques années, les expériences d'accueil initiées par certaines collectivités locales ont cependant montré qu'il était possible d'agir efficacement à l'échelon local en utilisant les possibilités offertes par le cadre légal, en composant avec ses contraintes, ou en s'en affranchissant si nécessaire. Ces expériences ont aussi et surtout montré l'importance d'unir les efforts des différents acteurs.rice.s concerné.e.s. Idéalement, souligne Damien Carême, ancien maire de Grande-Synthe (Nord) et aujourd'hui député européen, « il faut un triptyque pour organiser cet accueil : (...) l'État, parce que c'est sa compétence, (...) la ville, qui est

*l'échelon indispensable, (...) et les associations, les ONG, les citoyens, parce qu'ils sont (...) le lien social entre les populations accueillantes et accueillies ». Mais ce schéma idéal est rarement appliqué sur le terrain, faute de volonté et de moyens de la part de l'État. « Quand l'État est absent, (...) c'est plus compliqué mais on peut le faire, poursuit l'élue. (...) Quand l'État et la collectivité ne sont pas là, ça devient catastrophique parce que les associations seules ne peuvent pas s'en sortir. »*

L'idée d'une alliance entre autorités locales et société civile repose sur ces expériences qui, sur le terrain, en France, en Europe et dans le monde, ont permis des réalisations concrètes et des avancées considérables pour l'accueil et l'intégration des personnes migrantes. Sur cette base, elle se propose de réfléchir et d'imaginer une autre gouvernance des migrations au niveau mondial, qui garantisse un accueil inconditionnel et digne de toutes les personnes confrontées à l'exil.

Ce projet doit aussi contribuer à renouveler le discours sur la migration et dépasser l'image négative qui, par médias interposés, domine l'espace public. En d'autres mots, espère Damien Carême, il s'agit de « mettre un terme à tous ces mensonges et à leurs terribles conséquences qui se chiffrent en milliers de morts en mer, aux frontières ou dans les parcours migratoires abominables que ces personnes en exil doivent effectuer », et de « construire une autre histoire autour de la migration, de cet accueil possible, de cette société qu'on appelle de nos vœux ». Pour que, de bouc émissaire idéal, les exilé.e.s deviennent les émissaires d'une tradition d'accueil réaffirmée et renouvelée.

## Genèse du projet

Le projet de l'Alliance Migrations est le fruit de la rencontre de trois dynamiques (l'Organisation pour une Citoyenneté universelle, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, le projet « Snapshots from the borders » - Réseau européen des villes frontières), et de leurs expériences respectives.

**L'Organisation pour une Citoyenneté universelle (O.C.U.)**

**Défendre une gouvernance alternative des migrations**

L'Organisation pour une Citoyenneté universelle a été créée en 2013 par Emmaüs International, France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand et le Mouvement Utopia. Elle a été renforcée en 2015 par l'intégration du CCFD-Terre Solidaire en France, et de réseaux internationaux comme Espacio Sin Fronteras en Amérique latine, et Alternative Espace Citoyen au Niger. L'O.C.U. promeut la liberté mondiale de circulation et d'installation des personnes, ainsi que l'instauration de politiques nouvelles en matière de migrations. Elle porte une vision humaniste d'une citoyenneté universelle, ancrée dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et en particulier l'article 13. Ce dernier stipule que "toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État", et "le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays". L'une des premières opérations menées par l'O.C.U. a consisté à attribuer à différentes personnalités des "passeports de citoyenneté universelle", dans l'idée de tisser un réseau composé d'une diversité de légitimités pour porter une autre vision des politiques migratoires fondée sur un principe de citoyenneté universelle. Convaincus qu'une gouvernance alternative des migrations est possible, l'O.C.U., le CCFD-Terre Solidaire, Espacio Sin Fronteras, Alternatives Espaces Citoyens et le Center For Migrant Advocacy ont organisé en mai 2015 un colloque dont l'objectif était de poser le cadre éthique, historique, statistique et politique du débat sur les migrations internationales, et de jeter les bases d'une stratégie collective d'action pour un

changement réel des politiques migratoires. Ce colloque a rassemblé les acteurs.rice.s dans leur diversité, et donné un écho à d'autres modèles migratoires portés en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

L'expérience de la ville de São Paulo (Brésil) a été une puissante source d'inspiration. Il y a plusieurs années, l'équipe municipale emmenée par Fernando Haddad a voulu poser et résoudre la question de l'accès aux droits fondamentaux pour l'ensemble de la population de ce territoire composé de 12 millions d'habitants.e.s, dont environ un million de personnes étrangères.

**L'O.C.U. porte une vision humaniste d'une citoyenneté universelle, ancrée dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et en particulier l'article 13 : "Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État".**

« Pendant cinq ans, rapporte Nathalie Péré-Marzano, ils ont travaillé à impliquer les populations dans l'élaboration des politiques publiques permettant l'accès aux droits fondamentaux : droit à l'éducation, droit au logement, droit au travail, droit à la santé... Et ce faisant, ils ont impliqué les populations migrantes du territoire. Ce fut pour nous (...) une rencontre très marquante, parce qu'elle démontrait que, concrètement, on pouvait vivre et penser la question des migrations (...) d'une façon totalement différente. »

Le projet de construction d'une alliance entre la société civile et les autorités locales s'est rapidement imposé comme un objectif prioritaire pour la mise en œuvre d'un changement réel et radical des politiques migratoires et c'est autour de cet objectif commun que le CCFD-Terre Solidaire, Espacio Sin Fronteras et Alternative

Espace Citoyen ont choisi de rejoindre l'O.C.U. concrétisant sa volonté de s'inscrire dans une dynamique internationale multilatérale.

La pertinence du projet d'une telle alliance a été confirmée lors du Forum Social Mondial des Migrations organisé à São Paulo en juillet 2016, qui a abouti au lancement d'un appel à "la construction d'une alliance entre les mouvements sociaux et les autorités locales pour avancer vers une citoyenneté universelle et la construction d'une gouvernance alternative des migrations internationales".

Afin de mieux identifier ce que l'on appelle des "villes accueillantes" et comment travailler avec elles, l'O.C.U. a réalisé une étude visant à identifier les pratiques alternatives de villes et autorités locales. Trois livrets ont été élaborés : sur les bonnes pratiques, avec une entrée par les villes ("Des municipalités qui agissent"), une entrée par les compétences ("Compétences et responsabilités des villes"), et le troisième autour de pratiques concrètes portées par les autorités locales ("10 exemples de politiques municipales solidaires et alternatives à l'égard des personnes migrantes"). Ces trois guides montrent qu'il existe partout « des municipalités

*solidaires qui mettent en œuvre, avec les acteurs de la société civile, (...) des alternatives aux politiques actuelles, dans la limite de leurs compétences ». Au-delà de leurs compétences, l'étude a révélé que ces collectivités, parfois, « se mettent en résistance contre des politiques qu'elles ne veulent pas cautionner » pour, « avec un certain nombre d'acteurs de la société civile, pouvoir favoriser un accueil digne et un respect des droits fondamentaux des personnes migrantes accueillies sur leur territoire ».*

La force collective de l'organisation a par ailleurs permis la réalisation d'une cartographie de plus d'un millier d'initiatives solidaires en matière d'accueil des personnes (le "Sursaut Citoyen"), et le lancement des États Généraux des Migrations (EGM), fruit de la convergence de 470 organisations réparties sur l'ensemble du territoire. Cette initiative a débouché sur l'élaboration décentralisée, avec plus d'une centaine d'assemblées locales, d'un socle commun pour "une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes", ainsi que sur un "Cahier des faits inacceptables" et un "Cahier des alternatives".

## Le projet « Snapshots from the borders »

### Un réseau européen de villes frontières

**Snapshots from the borders** (« Instantanés aux frontières ») est un projet européen de trois ans lancé en 2018 et financé par le fonds européen au développement DEAR. Il vise à faire remonter l'expérience d'une vingtaine de villes et territoires situés aux frontières de l'Europe et, sur cette base, à inciter les institutions à prendre en compte et répondre aux besoins spécifiques de ces territoires. Ceux-ci demandent notamment la mise en œuvre d'une politique migratoire européenne fondée sur la solidarité et la responsabilité partagée. Le projet doit également permettre d'élaborer, à partir des expériences de chaque territoire, un rapport global qui servira de support pour proposer une convention commune à Bruxelles.

Le réseau de villes frontières issu de ce projet vise à consolider la collaboration entre les villes frontières, à leur permettre de faire entendre leur voix et à mener ensemble des actions de plaidoyer, afin que les questions liées à la solidarité

et à l'accueil des migrant.e.s ainsi que le dialogue entre les autorités locales soient pris en

compte aux niveaux nationaux et européen. La coordination du projet a proposé à l'ensemble des partenaires européens l'organisation d'une journée annuelle le 3 octobre, en mémoire des disparu.e.s en mer et pour l'accueil des personnes migrantes. Cette mobilisation simultanée

**Le projet vise à faire remonter l'expérience d'une vingtaine de villes et territoires situés aux frontières de l'Europe et à inciter les institutions à répondre aux besoins spécifiques de ces territoires.**

sera l'événement phare de la campagne de sensibilisation "No more bricks in the wall", dont l'objectif est de sensibiliser et rassembler l'ensemble des acteur.rice.s mobilisé.e.s sur les enjeux migratoires, et de communiquer largement sur le lancement du réseau européen des villes frontières.

## L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)

### Un réseau français d'autorités locales et d'él.u.e.s réuni.e.s pour l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées

**L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants** rassemble des collectivités françaises et des élu.e.s à titre individuel autour du principe d'accueil inconditionnel. L'association se fonde sur la charte élaborée par un premier réseau d'él.u.e.s et une pluralité d'acteur.rice.s engagé.e.s autour de ce même principe, lors la Convention Nationale sur l'Accueil et les Migrations organisée à Grande-Synthe en mars 2018.

Caisse de résonnance de nombreuses alternatives de terrain, l'ANVITA articule son action autour de trois axes :

- Mettre en commun et permettre l'échange des bonnes pratiques entre élu.e.s et mobiliser les élu.e.s sur les enjeux liés à l'accueil des personnes migrantes.

- Apporter un soutien aux territoires volontaires en leur donnant un argumentaire pour raconter une « autre histoire » fondée sur l'hospitalité, et répondre à un besoin de connaissance en leur apportant des pratiques d'accueil et des analyses thématiques.

- Interpeller collectivement l'État pour qu'il assume ses responsabilités.

Les membres de l'ANVITA estiment qu'un accueil assumé et revendiqué est non seulement un impératif éthique et social, mais également le meilleur moyen de faire accepter par les populations le fait migratoire comme un phénomène naturel, appelé à durer, et dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter. « Quand on permet la rencontre entre ces populations accueillantes et ces populations accueillies, on fait baisser l'extrême droite, signale Damien Carême. C'est du pragmatisme. Quand on a été maire pendant 18 ans, on se repose sur des faits. Et les faits sont là : sur la dernière élection européenne, alors (...) qu'on vivait ces difficultés depuis un

*certain nombre d'années, le Front national a baissé de 9 % par rapport aux élections européennes de 2014, avec une participation qui a augmenté de 10 %. Ça prouve bien qu'aujourd'hui, quand on organise l'accueil, quand on en parle d'une manière différente que celle de la peur, on arrive à lutter contre l'extrême droite tout en garantissant des conditions d'accueil minimales pour les personnes qui viennent. »*

**Les membres de l'ANVITA estiment qu'un accueil assumé et revendiqué est non seulement un impératif éthique et social, mais également le meilleur moyen de faire accepter par les populations le fait migratoire comme un phénomène naturel, appelé à durer, et dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter.**

L'une des principales demandes de l'ANVITA est d'exiger que l'État mette à disposition les moyens nécessaires pour créer des solutions d'accueil et d'hébergement plus nombreuses et plus qualitatives, et qu'il respecte le droit et ses engagements internationaux, européens et internationaux. L'exemple portugais montre qu'un tel engagement est possible : « On a un président de la République qui, à la tribune, a fait un discours dont j'aimerais bien que tous les chefs d'État européens s'emparent ». Cet exemple témoigne aussi des vertus d'un tel engagement. « Partout où il y a un accueil qui est organisé et pris en charge à la hauteur du problème, en mettant les moyens qu'il faut pour y faire face, on n'en entend plus du tout parler. La migration et la présence de ces personnes n'est plus un sujet dans ces lieux-là. Ça le reste uniquement quand il n'y a pas suffisamment de moyens mis à disposition. »



# ÉCLAIRAGE INTERNATIONAL : D'AUTRES POLITIQUES MIGRATOIRES SONT POSSIBLES !

## **May Malik**

Commissaire adjointe aux Affaires extérieures  
au bureau de l'immigration de la mairie de  
New York

## **Adham Darawsha**

Maire adjoint et conseiller à la Culture de la  
ville de Palerme (Italie)

## **Jean-Pierre Elong Mbassi**

Secrétaire général adjoint de Cités et  
gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA)

## Cultiver un esprit d'ouverture et d'accueil

L'accueil des personnes vivant l'exil est d'abord une question d'ouverture. Alors que de nombreux pays, en Europe notamment, adoptent une posture de repli, des exemples locaux à travers le monde montrent une autre voie.

Le contexte africain, en particulier, invite à un rappel historique. À l'heure où l'Union européenne impose aux pays de la rive Sud de la Méditerranée et du Sahel de jouer un rôle de gendarme, afin d'arrêter les migrant.e.s avant qu'ils n'entament leur dernier trajet vers l'Europe, Jean-Pierre Elong Mbassi rappelle qu'en Afrique, « dans les temps anciens, (...) les royaumes se déplaçaient avec les peuples. On pouvait retrouver deux royaumes cohabiter sur le même territoire, avec deux souverains différents ». Ce sont les pays colonisateurs qui introduiront la notion de frontière, jusqu'alors parfaitement ignorée par les populations locales. Aujourd'hui, bien que prime le principe d'ouverture entre les États membres de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), certains pays verrouillent leurs frontières, bafouant les règles dont s'est dotée cette organisation intergouvernementale. Les États-Unis sont également traversés par une distorsion entre un principe historique, constitutif de leur identité même, d'accueil des populations migrantes, et le durcissement considérable des conditions d'entrée et d'existence de ces populations aujourd'hui. Ville emblématique de la migration, New York entend perpétuer contre vents et marées cette tradition d'accueil qui l'a façonnée. « Notre pays est une nation d'immigrants, et notre ville est vraiment à l'image

L'Alliance Migrations ne se limite pas au seul territoire français. Animée par une volonté de changement global, elle entend réunir des expériences locales des villes et des organisations de la société civile du monde entier afin de cheminer vers une vision alternative de la gouvernance mondiale des migrations.

Trois témoignages ont permis d'entrer dans les actions et réflexions d'acteur.rice.s issu.e.s de différents pays et contextes, apportant la preuve par l'exemple que d'autres politiques sont possibles... et déjà à l'œuvre !

*de cette diversité, pointe May Malik. J'y habite depuis l'âge de trois ans, venue du Soudan où ma famille vivait avant cette immigration. Les États-Unis nous ont accueillis à bras ouverts, et voici où je me trouve aujourd'hui, 25 ans plus tard. » Sur les 8 millions d'habitant.e.s que compte la mégapole, 3,5 millions sont né.e.s à l'étranger. « 37 % des New-Yorkais sont des immigrants, et ce chiffre monte à 60 % si l'on inclut les enfants d'immigrés ». Face à cette mosaïque « de centaines de nationalités et de 200 langues », la municipalité actuelle considère que « maintenir une harmonie est une opportunité plus qu'un défi ». D'ailleurs, se réjouit l'élue, « nous sommes devenus, je pense, un exemple du bien qui peut résulter lorsque les communautés du monde entier se mélangent ».*

*« Nous sommes devenus, je pense, un exemple du bien qui peut résulter lorsque les communautés du monde entier se mélangent. » – May Malik*

Plus près de nous, Palerme, en Sicile, prouve que l'on peut aussi faire vivre l'idée d'hospitalité en Europe. Adham Darawsha, maire-adjoint en charge de la Culture, voit lui aussi la migration comme « une ressource, une opportunité. Il n'est même pas nécessaire d'y consacrer beaucoup d'argent. (...) C'est un phénomène naturel, c'est la façon dont les êtres humains ont colonisé le monde depuis toujours. » La situation de l'île est pourtant loin d'être simple. « Beaucoup de personnes quittent le sud [de l'Italie] pour partir ailleurs, car simplement les habitants ne trouvent pas d'emploi. Promouvoir ces idées dans ce contexte, c'est vraiment difficile. » Malgré tout, Palerme assume une politique d'accueil inconditionnel. « Quand on voit des personnes rester sur un bateau pendant des semaines car on ne veut pas les accueillir, pour

nous Siciliens (...) c'est vraiment un problème. Même les partis conservateurs n'acceptaient pas cela. » En Sicile, certaines choses vont de soi. « *Palerme ou Catane sont des villes accueillantes, qui sont ouvertes depuis des centaines d'années.* » Face au phénomène migratoire, ces territoires sont parfois ébranlés, mais ils ne vacillent pas. « *Pourquoi inclure ?*, interroge Adham Darawsha. Dans une ville comme Palerme, la réponse est simple. Il y a une situation difficile, (...) mais si l'on isole ces communautés, on ne les inclut pas. Si on les met dans une banlieue très éloignée du centre, on crée tout simplement un autre problème. (...) On parle d'un million de personnes : il faudrait les mettre à l'écart et ne pas les voir tous les jours ? Non, on n'a pas envie d'adopter cette attitude ! (...) Si l'on ferme ses portes, si l'on dresse des murs, on n'y arrivera pas. » New York aussi a « *des défis à relever en matière d'immigration* ». Mais les New Yorkais.es sont surtout gêné.e.s par les problèmes auxquels sont confrontées les personnes migrantes dans l'Amérique de Donald

Trump. « *Nous vivons vraiment une époque troublante où les migrants sont contraints d'avoir peur et de vivre dans l'anxiété. Ils s'inquiètent pour l'avenir de leur famille et de leurs enfants, des enfants qui sont nés et qui ont été élevés aux États-Unis et qui aujourd'hui sont considérés comme des migrants.* » Alors, New York et d'autres villes étasuniennes se vivent comme « *des sanctuaires pour les personnes qui viennent de loin et qui fuient la persécution, la violence, ou simplement qui ont cette aspiration plus importante pour leur famille ou pour elles-mêmes* ». Quant à l'Afrique, Jean-Pierre Elong Mbassi effectue une mise au point. « *Il faut que vous sachiez que quand on a adopté la Charte des collectivités territoriales d'Afrique sur les Migrations, (...) on pensait d'abord à l'Afrique. 85 % des migrations depuis l'Afrique se font d'abord en Afrique.* » Or, souligne-t-il, « *la gestion de la migration est une question mondiale, et les Européens en font une question particulière. (...) C'est une question électorale chez vous, c'est une question de survie chez nous.* »

## Penser l'accueil, un choix politique pour l'avenir

Partout, les territoires locaux sont confrontés au même problème : ils recueillent des populations exilées mais n'ont qu'une étroite marge de manœuvre légale pour gérer correctement leur accueil. Tenus de composer avec des contraintes souvent fortes, ils poussent les initiatives aussi loin qu'ils peuvent et parviennent à réaliser des prouesses.

L'exemple new-yorkais tranche par son audace et sa maturité. Engagée « *pour faire de cette ville une ville plus accueillante* » et « *promouvoir le bien-être de tous les nouveaux arrivants à New York* », la municipalité propose plusieurs programmes visant à faciliter leur inclusion administrative, linguistique, sociale et économique. « *On renforce l'accès aux services, aux programmes d'aide, aux écoles, aux hôpitaux*, précise May Malik. *L'administration De Blasio a augmenté de 50 millions de dollars ses investissements dans les services juridiques liés à l'immigration.* » La

ville a ainsi mis en place une ligne téléphonique gratuite, ActionNYC, pour répondre à toutes les questions que se posent les personnes migrantes, grâce à « *des avocats à leur disposition dans plusieurs langues* ». En parallèle, le programme IDNYC permet la délivrance d'une pièce d'identité accessible à toute personne présente sur le sol new-yorkais. Muni.e de ce document, chacun.e peut se rendre « *dans tous les bâtiments publics – les musées, les cinémas, les parcs. La vie new-yorkaise est accessible à tout le monde.* » Cette pièce d'identité étant reconnue par les forces de l'ordre, sa détention prémunit contre les arrestations sur le chemin de l'hôpital ou de l'école, par exemple. 700 000 personnes en ont déjà fait la demande. « *Cela a transformé les choses* », affirme May Malik. Cela, en particulier, a banni la peur. Cet élan doit beaucoup à la mobilisation de la société civile. « *Nous travaillons ensemble pour nous assurer que, lorsque les personnes arrivent à New York, elles soient accueillies de manière civique, de manière économique, qu'elles puissent participer à cette démocratie, et qu'elles sachent qu'elles peuvent être aidées, qu'elles peuvent avoir accès à des soins si elles en ont besoin, et que nous allons nous battre pour protéger ces acquis et les défendre contre tout*

ce qui pourrait porter atteinte à leur bien-être ou à leur sécurité. » New York est loin d'être un exemple isolé aux États-Unis. 200 maires engagé.e.s dans ce sens se sont rassemblé.e.s au sein d'une coalition, Cities for Action (C4A), qui favorise « *un dialogue permanent entre ces villes* » et leur permet de réfléchir ensemble « *pour progresser en termes de politique internationale et promouvoir la protection des migrants, partager les meilleures pratiques pour une société plus inclusive, ainsi que les programmes que nous mettons en place* ».

Soucieuse elle aussi de « *créer une ville ouverte* », la ville de Palerme a mis l'accent sur la dimension culturelle. Historiquement, les personnes exilées se sont toujours établies dans le cœur historique de la ville, où le logement était moins cher. « *1 000, 2 000, 20 000 habitants ont commencé à se rejoindre dans cette zone* », rapporte Adham Darawsha. De cette particularité, la municipalité a décidé de faire un atout. Ces quartiers étant évités par la population palermitaine et par les touristes, la ville a soutenu un projet social de réseau d'activités touristiques. « *Nous avons commencé à offrir la possibilité aux personnes d'y aller, de s'y rendre et de rencontrer les gens qui vivent là-bas : (...) on peut leur offrir un endroit où être hébergé, parler de la gastronomie, se rendre au marché, cuisiner des plats typiques siciliens.* » Ce mouvement s'adosse à une initiative originale. « *Comme nous ne pouvons pas changer la législation italienne et permettre aux migrants de voter pour leur maire, nous avons eu une idée : établir un conseil municipal pour les migrants, le Conseil des Cultures*, explique Adham Darawsha. *Nous y évoquons la question de la migration, de la culture des migrants, du pays où ils sont nés. (...) Nous venons du monde entier, et nous avons compris que notre patrimoine, notre gastronomie, notre culture, notre manière de vivre dans la ville, était la meilleure vitrine pour notre ville.* » En permettant « *la participation politique des migrants qui vivent [là] depuis des années* », ce dispositif constitue « *un instrument d'inclusion très important* ». Pour la municipalité, cela relève d'une « *déclaration politique : on explique quelle est sa conviction et qu'on fera tout pour la défendre* ». La question se pose de façon différente à l'échelle du continent africain. La Charte des collectivités territoriales d'Afrique sur les Migrations adoptée fin 2018 à Marrakech dans le cadre des rencontres d'AfriCités, qui rassemblent plusieurs milliers d'élu.e.s locaux.africain.e.s, énonce un certain nombre de principes à travers lesquels chaque collectivité locale signataire « *s'engage à affronter y compris son État pour l'accueil des migrants. (...) Palerme n'a pas hésité à affronter*

Salvini : on voudrait que petit à petit les villes africaines prennent sa capacité. (...) Elles ont le droit de le faire. » Que dit cette charte ? En premier lieu, elle fait valoir un certain nombre d'engagements, parmi lesquels le respect des droits de toutes les personnes, la promotion de la cohésion et de la convivialité entre elles et les communautés accueillantes, le secours à toutes les personnes en danger, le soutien à la formation d'associations de populations migrantes en vue de faciliter le dialogue et une coopération bénéfique entre collectivités locales d'origine et d'accueil, ou encore la mise à l'honneur des personnes exilées lors de la Journée de l'Afrique, le 25 mai, et de la Journée Internationale de la Migration, le 18 décembre. La charte évoque également l'adhésion au réseau africain et mondial des villes et des territoires accueillants. Elle cite en outre un certain nombre de faits que les collectivités signataires rejettent catégoriquement, tels que la traite des personnes, les violences xénophobes, la création de centres de rétention ainsi que le conditionnement de l'aide publique au développement à des processus de retour et de réadmission sur leur territoire des populations migrantes expulsées d'autres régions du monde.

« *Palerme n'a pas hésité à affronter Salvini : on voudrait que petit à petit les villes africaines prennent sa capacité.* »  
— Jean-Pierre Elong Mbassi

Plus globalement, le texte dénonce la dérive sécuritaire et la criminalisation des populations migrantes. En effet, rappelle Jean-Pierre Elong Mbassi, « *la migration est illégale parce qu'on n'a pas permis la migration légale* ». Et d'ajouter qu'en Afrique de l'Ouest, « *où la libre circulation est établie depuis longtemps, (...) on ne voit pas très bien ce que l'immobilité apporte de plus, sinon alimenter l'immigration illégale* ». Si elle repose sur une démarche d'adhésion volontaire et qu'elle n'est pas contraignante, cette charte pose un certain nombre de fondamentaux extrêmement forts qui, suivant le nombre de signataires, pourrait constituer un véritable contrepoids face aux positions des États. À condition également d'obtenir des soutiens à l'extérieur, notamment quand des collectivités africaines résistent à la construction sur leur sol de *hot spots* imposés par l'Europe. Or, déplore-t-il, on observe « *un silence assourdissant au niveau des sociétés civiles européennes...* ».



# Affirmer les migrations comme vectrices de développement et de paix

Le texte de la Charte des collectivités territoriales d'Afrique sur les Migrations regrette que la question de la migration soit abordée dans la seule perspective sécuritaire, en « *passant sous silence les bienfaits de la migration pour la diffusion des connaissances et des technologies, sa contribution au soutien des populations et au développement local dans les collectivités d'origine, son rôle inestimable dans la promotion de la diversité et du rapprochement des peuples, ainsi que pour le développement de la compréhension mutuelle dans les collectivités d'accueil, et sa contribution à la création d'une atmosphère propice à la paix et à la concorde dans le monde* ».

Les exemples réussis d'accueil et d'intégration des migrant.e.s ont en effet ceci de commun que les collectivités accueillantes, non seulement assument leur politique d'accueil, mais en soulignent les nombreux bénéfices pour la communauté. « *Les immigrés représentent 50 % des employés à New York, indique May Malik. Ils ont contribué à hauteur de 190 milliards de dollars à l'économie new yorkaise. Et des entreprises qui sont basées à New York ont été construites par des Américains nés dans d'autres pays ou bien par des personnes titulaires de visas.* »

L'aspect économique est significatif à moyen et long termes pour toutes les collectivités accueillantes, mais l'apport des personnes migrantes ne saurait être réduit à cette seule dimension. Détruit pendant la guerre, le vieux Palerme avait longtemps été délaissé, et a dû sa renaissance aux populations migrantes arrivées au début des années 80, qui cherchaient des logements peu chers. « *C'est comme ça que cela a commencé* », relate Adham Darawsha. Dès lors,

le centre historique s'est transformé et revitalisé. À tel point, poursuit-il, que « *nous parlions de transformer des villes sans rien faire car les migrants allaient le faire pour nous* ». Ces nouveaux.elles venu.e.s ont non seulement remodelé le visage de ces quartiers abandonnés, mais également « *mis en œuvre un système de relations sociales, d'affaires économiques, et d'événements culturels qui ont permis d'attirer de nouvelles personnes dans cette ville* », jusqu'à attirer une nouvelle population jeune et européenne.

**« Parler de migration, ce n'est pas très populaire quand on fait de la politique. Mais lorsqu'on montre l'expérience sur le terrain, nous pouvons parler de la migration comme une opportunité. » – Adham Darawsha**

Adham Darawsha mesure aujourd'hui le chemin parcouru grâce aux accueilli.e.s et aux accueillant.e.s. « *Parler de migration, ce n'est pas très populaire quand on fait de la politique. Mais lorsqu'on montre l'expérience sur le terrain, (...) nous pouvons parler de la migration comme une opportunité.* » Le bénéfice est global. « *Pendant des décennies, Palerme était la capitale de la mafia. Aujourd'hui, lorsqu'on parle de Palerme, on parle d'un système d'accueil (...). L'année dernière, elle est devenue la capitale italienne de la culture grâce à ce discours qu'elle soutient en étant ouverte à la migration.* » L'élu sicilien conclut par un message à destination du public français. « *Nous avons été très déçus par la France car vous nous avez laissés seuls avec des partis d'extrême droite qui faisaient ce qu'ils voulaient en Italie. Je vous invite (...) à être courageux. Ne laissez plus faire, ni en Italie, ni en Europe. Lorsque quelque chose ne tourne pas rond, n'hésitez pas à dire ce que vous pensez et à nous aider à faire face à nos problèmes, car les partis d'extrême droite sont effectivement un problème. (...) Nous ne voulons plus vivre cette situation.* »





# VERS LA CO-CONSTRUCTION D'UN AGENDA D'ACTION ENTRE AUTORITÉS LOCALES ET SOCIÉTÉ CIVILE

## Méthodologie

5 axes de réflexion avaient été définis préalablement à la rencontre, à partir des échanges organisés lors des Forums Sociaux Mondiaux des Migrations et des « bonnes pratiques » identifiées et portées par les autorités locales :

- Axe 1 : Migrant.e.s : acteur.rice.s et citoyen.ne.s dans nos villes !
- Axe 2 : Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties.
- Axe 3 : Raconter une autre histoire autour des migrations.
- Axe 4 : Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières !
- Axe 5 : Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté.

Chacun de ces axes a été débattu au sein d'ateliers *ad hoc*, composés d'acteur.rice.s de la société civile et d'élue.e.s, de France et de l'international, en vue de construire un agenda commun.

Chaque atelier était composé de deux séquences :

- La présentation de « bonnes pratiques » par des représentant.e.s d'autorités locales et d'organisations de la société civile de France et de l'international, puis l'identification d'enjeux communs.
- Sur la base des enjeux identifiés lors de la première séquence, l'élaboration d'actions collectives et de consignes permettant d'envisager concrètement leur mise en œuvre.

À la fin des ateliers, les rapporteur.se.s se sont réuni.e.s et ont fait remonter les propositions issues des échanges. Ces propositions ont été collectées et analysées par le comité de pilotage de l'Alliance Migrations, et si besoin fusionnées et reformulées. Elles ont ensuite été présentées en plénière pour discussion et approbation.

## Les ateliers : réflexions et propositions

### ATELIER I

**Migrant.e.s :  
acteur.rice.s et  
citoyen.ne.s dans nos villes !**

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Trois axes principaux ont été identifiés :

- Développer un plaidoyer et des actions juridiques.
- Co-construire avec les migrant.e.s les actions et politiques de la cité.
- Visibiliser et reconnaître la forte valeur de la participation des migrant.e.s.

#### PROPOSITIONS

**1. Développer, avec les organisations de la société civile et les migrant.e.s, des modules de formation** relatifs aux droits de ces personnes à destination des acteur.rice.s agissant auprès des migrant.e.s (notamment les techniciens des municipalités). Cela pourrait passer par la mise en place d'un groupe de travail (au niveau de l'Alliance ?) chargé de développer une méthodologie de formation duplicable et de cartographier des ressources et des personnes en capacité de réaliser ces formations, en s'appuyant sur les contenus déjà développés par certaines associations.

**2. Faciliter la création de cartes de résident local et la diffusion d'un document de type « passeport de citoyenneté universelle » ou « carte citoyenne ».** Si cette action est basée sur une dimension locale, une coordination au sein de l'Alliance pourrait établir des lignes directrices communes et réaliser un travail de plaidoyer. La mise en place des cartes sur les territoires pourrait se faire en lien avec des actions de parrainage citoyen. Point de vigilance : cette initiative ne doit pas devenir un nouvel outil de contrôle.



## ATELIER 2

### Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties

#### CONTEXTE ET ENJEUX

L'atelier s'est intéressé à deux questions en particulier : comment, à l'échelle locale, habiter les territoires et défendre le vivre-ensemble ? Et, sur un plan plus global, quel.le.s interlocuteur.rice.s possibles pour favoriser une logique de solidarité interconnectée ?

Sur la première question, les participant.e.s estiment nécessaire de commencer par définir les acteur.rice.s et leurs rôles respectifs dans le cadre d'une relation société civile / territoires. Ils.elles insistent sur la notion de responsabilité collective, s'agissant de la création d'une politique municipale d'accueil, et suggèrent la création de lieux physiques pour réfléchir et élaborer des alternatives communes. Point d'attention : les évolutions dans les rapports de force en cas de changement d'équipe municipale.

Sur la deuxième question, les participant.e.s ont souligné la plus-value du travail en réseau, et en particulier la possibilité de mutualiser, de donner plus d'ampleur, de visibilité et donc de force aux actions – notamment celles menées en direction des États. Cela demande de bien identifier les réseaux existants. Certains éléments peuvent empêcher la participation à des réseaux : la géométrie variable des enjeux de pouvoir, et l'analyse faite par les collectivités des coûts et opportunités (pourquoi devrait-elle s'engager ?).

#### PROPOSITIONS

**1. Mettre en place dans les territoires des espaces de concertation et de participation**, afin d'élaborer des politiques territoriales répondant aux problèmes concrets (hébergement, emploi...) rencontrés localement et d'écrire un récit différent qui valorise l'accueil. De tels espaces contribueraient aussi à la construction d'un rapport de force vis-à-vis des États. Il faudrait y garantir la participation des acteur.rice.s dans leur diversité (chercheur.se.s, universitaires, associations de migrant.e.s, citoyen.ne.s engagé.e.s...). L'Alliance apporterait aux acteur.rice.s la légitimité nécessaire pour demander cet espace dans les territoires.

**2. Visibiliser les politiques d'accueil**, par exemple en plaçant à l'entrée des communes un panneau « Ville / territoire d'accueil » ou en lançant des campagnes partagées sur l'accueil, le droit au travail ou le droit de vote aux élections locales.

**3. Proposer aux élu.e.s des moments et lieux d'échanges et de diffusion de ces idées.**

**4. Partager avec d'autres collectivités des outils et pratiques liés à l'accueil.**

**5. Participer à des journées ou dynamiques** telles que les États généraux des Migrations, la Journée internationale des migrant.e.s, etc., et en profiter pour prendre des positions officielles.

**6. Mettre en valeur la liste des territoires accueillants** à travers notamment une cartographie, et partager, entre les membres et à l'extérieur, toutes les études et données sur les effets positifs de l'accueil, les effets néfastes des contrôles etc.

**7. Grâce à la force du réseau, afficher de façon plus solide un discours de désobéissance civile**, sans non plus hésiter à engager des procédures contre les États en cas de violations intolérables, en cherchant des partenaires tels que les Nations unies, l'UNHCR, la Croix-Rouge.

## ATELIER 3

### Raconter une autre histoire autour des migrations

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Quatre axes principaux ont été identifiés :

- Contrer les discours visant à cloisonner, ou bien à aider selon un mode paternaliste.
- Concevoir des outils pour déconstruire les idées reçues en s'appuyant sur les travaux scientifiques.
- Mettre en place des partenariats collectivités / associations / établissements scolaires.
- Se saisir de l'échéance des élections municipales.

#### PROPOSITIONS

**1. Organiser sur tous les territoires des temps forts de débats** (avec des élu.e.s, associations et citoyens, dont les migrant.e.s) afin de faire remonter, à partir des expériences de terrain, d'autres narratifs permettant de convaincre, éduquer, sensibiliser. Pour ce faire, s'appuyer sur les ressources des États généraux des Migrations (organisation de débats citoyens), sur l'expertise scientifique (un Groupe internationale d'expert.e.s sur les migrations ?), et identifier certains temps forts (Journée internationale des migrant.e.s). À cette occasion, les élu.e.s doivent être sollicité.e.s (ex. : apéros politiques en Belgique sur différentes thématiques, et sur un format modérateur.rice / expert.e / public), en particulier les parlementaires. Ces débats devraient mettre au centre la culture et l'art.

**2. Créer des espaces de débats et d'échanges, et les médiatiser.** Quelques exemples :

- Célébrer le 18 décembre en conseil municipal.
- Créer une « commission lutte contre la désinformation et les rumeurs ».
- Renforcer les réseaux de migrant.e.s.
- Organiser dans les territoires des événements festifs interculturels ou, avant les grandes rencontres, des pré-forums.
- Organiser des visites d'échanges entre les différentes municipalités pour concrétiser le travail en réseau, et y faire entendre d'autres histoires.

Cela pose différentes questions :

- Quel lieu pour la mutualisation d'outils ?
- Comment assurer la modération de ce réseau ?
- Comment l'Alliance peut-elle permettre de renforcer le rôle des migrant.e.s dans la décision politique locale, dans une optique de changement de regards sur le long terme ?

## ATELIER 4

### Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières !

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Les villes-frontières sont en première ligne pour gérer l'accueil des primo-arrivant.e.s (souvent en transit). Confrontées à des situations d'urgence, elles n'ont pas les capacités d'y faire face correctement. Cela pose les besoins et enjeux suivants :

- Un travail de plaidoyer / interpellation politique. Celui-ci doit porter d'une part sur les compétences dont les villes-frontières devraient disposer pour gérer l'accueil : elles suggèrent en particulier la redistribution vers les collectivités (pas seulement la ville-centre, mais le territoire / l'agglomération) des compétences de l'État, et des moyens afférents. Le plaidoyer doit, d'autre part, viser les politiques mises en œuvre par l'Europe (*hot spots*...) dans les villes-frontières, notamment au Sahel, pour organiser le « tri » des personnes.
- Localement, l'alliance collectivités / monde associatif n'est pas viable, durable et solide sans une bonne structuration d'un côté comme de l'autre. Pour que ces partenariats soient clairs, les collectivités doivent proposer des services, des locaux, des budgets, etc., et le monde associatif identifier les services et/ou les financements que chaque association peut mutualiser.

#### PROPOSITIONS

**1. Sur les villes frontières :** organiser une prise de parole des collectivités et des associations sur la question des *hot spots*, qui vont à l'encontre des politiques de libre circulation existant au sein de la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Cela peut se faire par exemple lors des rencontres Africités, du forum de la Francophonie, du Forum Afrique-Migrations, ou à l'occasion d'un « forum méditerranéen ». Les collectivités africaines expriment le besoin d'un soutien clair et exprimé des collectivités européennes, sur la question des *hot spots* notamment. Point de vigilance : via certains financements qu'elles reçoivent (AFD, OIM...), des ONG européennes participent de façon indirecte aux politiques de fermeture des frontières. Il faut les amener à mettre un terme aux actions liées à ces financements qui entretiennent des ambiguïtés.

**2. Sur les compétences :** demander à l'État que, parallèlement aux compétences en matière d'accueil, il transfère vers les collectivités des moyens financiers. Moyens d'actions : une pétition lancée par tous les partenaires de l'Alliance, une action de pression en direction des député.e.s, le contentieux contre l'État (y compris devant le Conseil d'État). Les collectivités peuvent déjà utiliser leur compétence en matière logement pour proposer aux migrant.e.s un hébergement : c'est un moyen de développer de façon discrète et efficace une action d'accueil. Elles doivent également veiller à créer des structures à taille humaine, de façon diffuse, pour favoriser le lien social (ex. des gens du voyage : répartition entre toutes les communes d'une agglomération). Point d'attention : convaincre les collectivités qui ne veulent pas accueillir de migrant.e.s.

## ATELIER 5

### Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Trois axes principaux ont été identifiés :

- La constitution d'un groupe d'expert.e.s sur les migrations au niveau mondial répondrait à des enjeux scientifiques (compréhension des migrations et recommandations), éducatif (déconstruire les idées reçues), politique (créer un levier politique pour une autre gouvernance des migrations à partir d'une analyse légitime).
- De nombreux réseaux existent et agissent, au niveau mondial, sur la question des migrations et de l'accueil des personnes. Il est indispensable de les identifier et d'animer un dialogue entre eux, afin d'avoir un impact plus fort collectivement.
- On relève une multiplicité de bonnes pratiques qu'il est important d'« institutionnaliser » afin de favoriser leur pérennisation.

#### PROPOSITIONS

**1. Contribuer au lancement d'un GIEC sur les migrations (GIEM).** Cela passe par différentes étapes :

- Créer (notamment via l'Alliance ?) plusieurs sous-groupes : scientifiques de différentes disciplines (économistes, sociologues, démographes, juristes, membres du GIEC...) / autorités locales / acteur.rice.s de la société civile / artistes. À cette fin, les membres de l'Alliance pourraient contribuer à identifier des membres de chaque sous-groupe / réseau / groupe constitué pouvant être intégré.e.s au processus, à organiser l'accueil de la réunion annuelle du GIEM, et à organiser le plaidoyer auprès des États et de l'ONU pour un changement d'échelle du GIEM.
- Favoriser les recherches-actions au niveau local.
- Exercer une pression collective sur les États et sur l'ONU pour que ce processus prenne une dimension similaire à celle du GIEC.

**2. Favoriser le dialogue entre les réseaux,** à travers une réunion annuelle (colloque international tournant) ainsi qu'une plateforme d'échange (site internet) pour communiquer sur les événements organisés par les structures membres et dans les territoires (identification d'événements fédérateurs), sur les bonnes pratiques en termes d'accueil ou de politiques migratoires (gestion de camps...), sur les contacts (répertoire mutualisé). Pour assurer une meilleure visibilité des initiatives, il faudrait également développer les partenariats avec les médias et travailler avec des têtes d'affiches ou des artistes, dont d'« ancien.ne.s migrant.e.s » qui pourraient témoigner de leurs parcours, de l'accueil et de l'accompagnement dont ils ont bénéficié.

**3. Défendre l'institutionnalisation de nos bonnes pratiques :** créer du droit de la norme, lancer un comité citoyen de vigilance sur le maintien des pratiques et l'application des normes, installer des plans d'actions pluriannuels construits avec la société civile, faire campagne en direction l'opinion publique sur les initiatives mises en œuvre, former les acteur.rice.s. L'Alliance pourrait proposer un cahier des charges pour capitaliser les bonnes pratiques et ainsi favoriser la reproduction des processus d'institutionnalisation, proposer des volontariats et/ou des coopérations bilatérales pour rapatrier ces processus, proposer des formations de formateur.rice.s pour diffuser les pratiques.



# SYNTHÈSE ET CONCLUSION DE LA RENCONTRE

## Des bases communes pour agir ensemble au sein de l'Alliance Migrations

### 8 PROPOSITIONS D'ACTIONS

#### 1. Favoriser les initiatives en faveur d'une citoyenneté de résidence

L'idée de distribuer une carte de résident local / de citoyenneté universelle a été évoquée. Ce type d'initiative doit être articulée avec d'autres démarches offrant une visibilité au niveau international.

#### 2. Rendre visibles et porter ensemble d'autres pratiques d'accueil, et construire une réflexion sur leur pérennisation

Une initiative de type cartographie permettrait de rendre visibles les collectivités et organisations engagées dans l'accueil des migrant.e.s, et celles engagées dans l'Alliance Migrations. A également été évoquée l'idée de créer et populariser un label « ville / territoire accueillant ».

#### 3. Rendre visibles et porter ensemble des dénonciations d'atteintes aux droits humains ou de criminalisation des acteur.rice.s de solidarité

Cela peut passer par des actions en justice en cas d'atteinte avérée aux droits fondamentaux des personnes, mais aussi par le soutien formel de l'Alliance Migrations aux acteur.rice.s confronté.e.s à la criminalisation des actes de solidarité.

#### 4. Organiser des débats citoyens pour construire et porter ensemble une autre narration sur les migrations

Si de nombreuses actions sont mises en œuvre dans les territoires, il est nécessaire de favoriser leur plus grande visibilité. On pourrait aussi imaginer une journée d'action permettant de rendre visible les engagements de l'Alliance Migrations.

#### 5. Plaider pour un refus de l'externalisation des frontières

Une action collective de plaidoyer doit être menée afin de soutenir ouvertement et fortement les collectivités refusant l'installation d'un *hot spot* sur leur territoire, en Afrique notamment. Il faut également alerter les ONG sur le risque de se rendre « complices » de cette externalisation des frontières via certains financements proposés par les bailleurs publics.

#### 6. Porter au sein de l'Alliance la demande d'une redistribution, entre État et autorités locales, des compétences et des moyens pour l'accueil

Cette proposition doit être adaptée en fonction des contextes, qui peuvent pousser certaines collectivités à s'affranchir de la tutelle de l'État quand celle-ci les empêche d'organiser un accueil convenable sur leur territoire.

#### 7. Contribuer à la création d'un Groupe d'information et d'expert.e.s sur les migrations (GIEM) sur le modèle du GIEC

Cette idée forte sera développée et poussée par l'Alliance Migrations, en tenant compte et se mettant en lien avec les acteur.rice.s déjà engagé.e.s dans une réflexion similaire.

#### 8. Proposer un calendrier de rencontres avec des réseaux existants, pour penser les migrations au-delà de l'urgence

Il convient d'identifier ces réseaux, puis d'identifier des opportunités de rencontres avec ceux-ci à l'occasion de conférences / forums déjà prévus, pour nous aider à penser la migration au-delà de l'urgence dans une perspective de moyen terme et long terme.

### 2 PRINCIPES D'ACTION

1. Construire les politiques d'accueil exige **des espaces de concertation et de coopération** entre tou.te.s les acteur.rice.s concerné.e.s du territoire (migrant.e.s, associations, administrations, élu.e.s, chercheur.e.s, etc.).

2. Changer le regard sur les migrations implique de **donner toute leur place aux migrant.e.s** dans l'élaboration des politiques publiques.

### À SUIVRE...

Les signataires sont invité.e.s à se mobiliser pour faire vivre ces propositions à travers des actions concrètes. Ils.elles pourront décliner toute action conjointe autorité locale / société civile qui en respectera l'esprit, en se revendiquant de l'Alliance Migrations. Ces actions seront répertoriées dans un processus de consultation qui permettra de faire émerger un agenda défini pour l'Alliance.

Une nouvelle rencontre sera organisée par l'O.C.U. et l'ANVITA courant 2020 pour faire un point d'étape dans la mise en œuvre de cet agenda commun d'action.

### 4 THÈSES POUR UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

**Bertrand Badie, professeur émérite des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris, a été chargé d'apporter son regard de chercheur sur les discussions qui se sont tenues lors de la rencontre. Il en a tiré 4 thèses à partir desquelles construire une nouvelle gouvernance de la migration : accepter l'évidence, produire du lien social, faire vivre le lien social, imposer le lien social à l'État.**

#### Accepter l'évidence

Une gouvernance de la migration est le résultat d'une évidence : la migration a existé tout le long de l'histoire, sur une pente ascendante que rien ne pourrait contrarier, qui correspond à quelque chose de très profond. Aujourd'hui, celle-ci se produit sur fond de révolution des communications, de mondialisation des imaginaires, de déséquilibres économiques, de risques environnementaux ou politiques... Nous sommes dans un monde où les zones grises prolifèrent.

Nous devons accepter cette évidence en nous rappelant que la migration ne peut se gouverner qu'au niveau mondial, que cette gouvernance migratoire est très simple et peu coûteuse et qu'elle sera effective, la migration sera utile et enrichissante pour tout le monde. La migration est un profit collectif.

#### Produire du lien social

L'atome de la société, ce n'est pas l'individu ou l'État, c'est le lien social. Le lien social, c'est la solidarité, la fraternité, l'échange, la coopération, l'association : c'est la banalité du jeu social. Nous n'avons pas réussi à construire autour de la personne migrante ce lien social qui est le début de la solution. Nous devons être ces ingénieurs du lien social. L'État travaille sur le marché de la puissance, qui est un marché hostile au lien social, et sur le marché électoral. Deux acteur.rice.s sont projeté.e.s en première ligne : les collectivités locales et la société civile. Leur association permet une maximisation des capacités de produire le lien social. Le seul espoir de changement vient bien de la société.

Ce lien social ne se crée pas dans l'urgence, il a sa temporalité propre et demande du temps. Ce problème de temporalité impatient les organisations sociales, qui travaillent dans l'immédiateté. Par ailleurs, le lien social doit absolument s'abstraire de l'isolement auquel le politique nous a habitués. Le contraire

de l'isolement, c'est le réseau, l'alliance, la coopération, la mise en commun, la transnationalité. Enfin, le lien social implique la reconnaissance de l'autre, c'est-à-dire respecter sa différence et, pour nous, intégrer cette différence. C'est un cheminement très compliqué.

#### Faire vivre le lien social

La première piste est la socialisation et l'éducation. L'école primaire doit apprendre le lien social, l'humain, l'amitié, la fraternité. Nous devons essayer de concevoir les Hussards noirs de l'Humanité à la place des Hussards noirs de la République. Il faut un renouvellement du narratif. Que font les médias pour expliquer que les migrations sont un des attributs fondamentaux de notre 21<sup>e</sup> siècle, de notre 3<sup>e</sup> millénaire, et dire ce que nous apporte l'aventure migratoire ?

L'accès aux services publics est la deuxième façon de faire vivre le lien social. La population migrante est la plus vulnérable. L'aider à accéder aux services publics contribue à créer du lien social. Une dernière façon de faire vivre le lien social est de créer de la responsabilité, à travers notamment le droit de vote des immigré.e.s sur le plan local.

#### Imposer le lien social à l'État

Il n'existe pas de politique publique de la migration. L'État est présent dans la question migratoire par défaut, ou par la vacuité. S'il est là, il faut faire des compromis ou de marchandage. De manière générale, l'État bloque et tient le mauvais rôle. Mais c'est le rôle que les sociétés ont imposé à l'État. C'est banalement l'histoire de notre monde.

Les dirigeants comme Donald Trump ou Jair Bolsonaro vont contre l'Histoire. L'anti-migrant.e.s gagne toujours à court terme, mais il perd toujours à long-terme. Nous devons prendre conscience du fait que notre système international est raciste, et mesurer le chemin qu'il reste à faire.



# TEXTE FONDATEUR

## ALLIANCE AUTORITÉS LOCALES ACCUEILLANTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

### Pour une autre gouvernance des migrations



## VERS UNE ALLIANCE INTERNATIONALE

### VILLES ACCUEILLANTES / SOCIÉTÉ CIVILE POUR UNE AUTRE POLITIQUE MIGRATOIRE

*Ce texte se veut être le texte fondateur d'une alliance entre collectivités locales, élu.e.s et société civile pour défendre des politiques migratoires accueillantes et respectueuses des droits fondamentaux des personnes. Il rappelle les raisons d'une telle alliance, les valeurs que nous partageons et ce que nous souhaitons, ensemble, mettre en œuvre pour accueillir et intégrer dignement les migrant.e.s sur nos territoires.*

*Résultat d'apports multiples d'élu.e.s et d'acteurs associatifs/actrices associatives, et se faisant l'écho de parcours et d'évènements ou expériences variés, il se veut être un effort collectif de synthèse pouvant permettre de dégager des pistes de travail communes.*

C'est à l'échelle locale que se vivent les conséquences directes des politiques migratoires nationales ou régionales sur la vie des personnes en exil qui les traversent ou qui cherchent à s'y installer. De part et d'autre, les collectivités locales, certain.e.s élu.e.s, les acteurs de la société civile et les migrant.e.s tentent d'agir face à la violation des droits de ces personnes. Pourtant, force est de constater la limite de leurs actions, leur besoin de s'organiser collectivement pour aller au-delà de l'urgence et défendre d'autres visions des politiques migratoires que celle, sécuritaire, voire xénophobe, qui domine et leur est imposée par des décisions prises à l'échelle nationale et régionale de l'Union européenne.

Nous, collectivités locales, élu.e.s et acteurs/actrices de société civile, proposons de lancer un front commun construit autour d'une alliance durable entre autorités locales et société civile pour défendre depuis l'échelle locale et au niveau européen une gouvernance des migrations fondée sur l'accueil digne et le respect des droits fondamentaux, qui s'inscrit dans une vision globale de citoyenneté des droits humains et de leur effectivité.

Fruit d'une démarche collective, volontaire, engagée, ce texte a vocation à jeter les bases de cette alliance.

## 1. DES ACTEURS/ACTRICES LOCAUX POUR DEFENDRE UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

### 1.1 Les villes et les autres collectivités territoriales

#### a) Une échelle d'action pertinente et légitime

- Les villes sont en première ligne face à des situations intenable, sans réponse pérenne. Elles sont témoins des violations des droits fondamentaux et ont une capacité de réaction rapide et adaptée aux urgences. Les villes sont de fait le lieu où vivent le plus souvent les migrant.e.s, et où s'organisent de nombreuses procédures décentralisées ; cela fait sens que ce choix d'accueil et d'intégration soit assumé politiquement au niveau local.
- C'est donc à l'échelle de la ville que se jouent les enjeux concrets du quotidien pour les personnes migrantes : apprentissage de la langue, logement, travail, santé, éducation, culture, sport, transport... sont des compétences des collectivités locales ; la ville est bien le territoire de compétences pour l'accès aux droits et l'accompagnement social.
- Les villes ont une capacité et une autonomie d'action pour oser des expérimentations, faire autrement et se démarquer. Elles ont un pouvoir d'initiative important pour créer des plateformes d'accueil alternatives qui puissent offrir des accompagnements en termes d'accès aux droits, d'accès à l'éducation, à la culture, prise en charge santé, logement... C'est au niveau local que les alternatives sociales et environnementales sont en train d'émerger, l'accueil des migrant.e.s fait partie de cette autre manière de vivre.
- La ville est un lieu potentiel des conflits, mais donc aussi de construction de la coexistence et du vivre-ensemble.
- Certaines villes bénéficient d'un parc immobilier non entièrement occupé et ont ainsi un avantage certain pour trouver des solutions d'hébergement.
- Les villes peuvent proposer des lieux de répit, ouverts pour entendre les personnes, échanger autour d'ateliers culturels ou artistiques contribuant à leur reconnaissance et compétences.
- Enfin, la ville dispose d'outils de démocratie locale pouvant permettre une citoyenneté active et l'engagement politique d'une grande diversité d'acteurs/actrices dont les migrant.e.s et les associations ;

#### b) Les limites / points d'attention de l'action des collectivités

- Les collectivités locales inscrivent leur action dans des limites légales, techniques et financières sur la question des migrations, en regard notamment des compétences de l'Etat et des départements ;
- Les collectivités locales sont fréquemment confrontées aux réactions négatives de certains habitant.e.s (liées à l'image négative de la migration véhiculée depuis longue date et se traduisant par des comportements racistes et xénophobe) ;
- Les collectivités locales manquent fréquemment de coordination avec leurs homologues d'autres régions géographiques mais aussi avec les autres acteurs/actrices du territoire (entreprises, acteurs/actrices de la société civile, etc.) ;

- Les collectivités locales sont sujettes à des formes d'isolement politique en raison de la crainte de certain.e.s élu.e.s de se singulariser par rapport aux communes voisines ;
- La diversité des échelles est souvent un obstacle au dialogue entre entités de différentes échelles : si elles ont des défis semblables, leurs problématiques sont différentes. On notera aussi le peu d'audience publique des petites collectivités, confrontées pourtant à de grands défis ;
- Il faut trouver des moyens pour pérenniser les actions d'accueil et d'intégration d'une majorité à l'autre ;
- Les collectivités locales sont fréquemment confrontées à des situations d'urgence parfois difficiles à gérer dans l'immédiat : l'Etat est perçu comme abandonnant trop souvent les villes en se déchargeant sur elles du travail d'accueil et de prise en charge d'urgence ; par ailleurs, l'Etat limite son action en déléguant à des opérateurs/opératrices le seul hébergement et suivi social sans prendre en compte tous les autres besoins de la personne et dont les collectivités héritent « par défaut » ;
- Le manque de clarté ou le chevauchement des compétences des différents niveaux décentralisés compliquent singulièrement les liens avec la société civile qui peut parfois se méprendre sur les responsabilités réelles des acteurs/actrices ;
- Les collectivités locales sont confrontées aux relatives inégalités et disparités des situations particulières qui sont les leurs : les villes de "passage" ne sont pas confrontées aux mêmes besoins que les autres par exemple. Certaines villes reçoivent plus de personnes que d'autres, et ce pour des raisons très variées ;
- Les collectivités sont limitées dans leur action par le manque de moyens financiers adéquats.

### 1.2 Mouvements et organisations de la société civile

#### a) Une échelle d'action pertinente et légitime

- Les acteurs/actrices de société civile sont en capacité d'apporter un accompagnement au plus près des besoins des personnes ;
- Leur engagement permet de donner un espace de parole, de soutien, d'organisation aux personnes migrantes ;
- La mobilisation des associations facilite les possibilités d'implication des personnes migrantes, notamment en leur donnant accès à des activités bénévoles ou pas ; Les acteurs/actrices de la société civile bénéficient d'une plus grande liberté de parole que les collectivités et ont ainsi une capacité à dénoncer des situations et par conséquence ont la possibilité de porter une parole politique indépendante et non partisane ;
- Les acteurs/actrices de la société civile suscitent des mobilisations citoyennes et s'appuient sur leur forte capacité à se mettre en réseau et à avoir un impact au-delà du territoire local ;
- Les acteurs/actrices de la société civile sont en capacité de mobiliser un réseau de solidarités de proximité pour faciliter l'insertion et répondre à l'urgence de façon créative ;

- Les acteurs/actrices de la société civile sont en situation de rappeler les droits fondamentaux, de ré-humaniser les enjeux des migrations, d'objectiver les chiffres, en s'appuyant sur la réalité des situations concrètes ;
- Les acteurs/actrices de la société civile ont développé une capacité à mobiliser les partenaires institutionnels compétents et actifs au sein des collectivités ou de l'État

#### b) Les limites / points d'attention de l'action des acteurs/actrices de société civile

- Les acteurs/actrices de la société civile sont souvent confronté.e.s à leur manque de moyens, aux risques d'épuisement, conduisant à la difficulté de pérenniser leurs actions. Les associations qui tentent de pérenniser leurs actions passent souvent par la recherche de financement, avec des risques de dépendance ;
- Leur action est freinée par de fréquents manques de coordination entre différents espaces géographiques ou différents acteurs/actrices ;
- Les acteurs/actrices de la société civile redoutent le risque de substitution à l'action de l'État et d'encourager ainsi de façon indirecte son désengagement ; les institutions se reposent ou se défaussent sur les actions citoyennes qui finissent par remplacer partiellement ou totalement l'État dans son devoir d'accueil. Par ailleurs, les collectivités semblent souvent rejouer le rôle démissionnaire de l'État en ne proposant "que" des financements aux associations, quand l'objectif de beaucoup d'association serait plutôt de mettre ces dernières face à leurs responsabilités et donc à une prise en charge institutionnelle ou à une véritable action commune ; les associations se sentent parfois isolées, peu écoutées, abandonnées par les institutions ;
- Les acteurs/actrices de la société civile ne sont pas l'objet d'une exposition médiatique équilibrée, et parfois victimes de stigmatisation ;
- Ces acteurs/actrices font aussi face de manière de plus en plus virulente aux menaces, à la répression judiciaire, administrative et policière ;
- Les associations souffrent souvent de leur manque de coordination, voire parfois de leurs rivalités.

## 2. PASSER DE LA CONVERGENCE A L'ALLIANCE POUR FAIRE FRONT COMMUN

### 2.1 Différentes initiatives ont déjà marqué une convergence entre collectivités locales, élu.e.s et société civile

2013-2017 : Expérience de la coordination politique des migrant.e.s lors du mandat de Fernando Haddad, maire de la ville de Sao Paulo (politique migratoire co-construite avec la société civile) ;

2015 : Colloque sur la gouvernance alternative des migrations, organisée par l'OCU à Paris, en présence de la mairie de Grande-Synthe et de la mairie de Sao Paulo ;

2015 : Palerme lance la Charte de Palerme sur la Mobilité Humaine et Internationale, instituant le Droit à la Mobilité ;

2015 : Paris, Barcelone, Lampedusa, Lesbos lancent le réseau des villes refuges ;

2016 : Le Forum Social Mondial des Migrations, inauguré et accueilli par la Mairie de Sao Paulo lance un appel « à la construction d'une alliance entre les mouvements sociaux et les autorités locales pour avancer vers une citoyenneté universelle et la construction d'une gouvernance alternative des migrations internationales » ;

Mars 2016 : ouverture du premier camp humanitaire aux normes HCR en France par la ville de Grande-Synthe et Médecins Sans Frontières ;

2016 : Renouveau des résistances de maires du mouvement des villes sanctuaires aux Etats-Unis vis-à-vis de l'administration Trump ;

Mars 2018 : Convention nationale de Grande-Synthe sur l'accueil et les migrations, réunissant plusieurs centaines d'élu.e.s et d'associations ;

Mai 2018 : Lancement du projet européen « Snapshots from the borders » rassemblant acteurs/actrices de la société civile et autorités locales des villes-frontières européennes ;

Septembre 2018 : Lancement de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, en présence de l'OCU ;

Novembre 2018 : Le Forum Social Mondial des Migrations de Mexico réaffirme les engagements pris à Sao Paulo pour un réseau des villes sanctuaires, en présence de plusieurs villes africaines ;

Novembre 2018 : Rencontre d'Africités à Marrakech et lancement de la Charte des Collectivités Territoriales d'Afrique sur les migrations, en présence de plusieurs acteurs/actrices de société civile ;

Janvier 2019 : Résistances de villes italiennes au décret Salvini ;

Février 2019 : Manifeste de Rome des villes espagnoles et européennes en solidarité avec les ONG de sauvetage en Méditerranée ;

Mai 2019 : Festival Sabir, à Lecce : organisation d'un atelier préparatoire à la rencontre de Paris, entre société civile et autorités locales européennes.



## 2.2 Vision commune des enjeux migratoires / valeurs / éléments de compréhension communs

- Cette vision se fonde sur un accueil inconditionnel des personnes (c'est-à-dire dans lequel on ne reconnaît pas de différence de légitimité dans l'accès aux droits entre migrant.e.s et réfugié.e.s, ni vis-à-vis d'autres catégories sociales de personnes vulnérables) ;
- La prise en compte de la complexité des réalités sociales des personnes migrantes et de leurs besoins (genre, orientation sexuelle, âge...) est considérée comme essentielle ;
- Cette vision s'appuie sur la défense du droit à la mobilité ;
- Les migrant.e.s sont considéré.e.s comme des citoyen.ne.s à part entière dans les politiques mises en œuvre ;
- Les migrant.e.s ne sauraient être absent.e.s des actions entreprises pour elles/eux par cette alliance collectivité locale/société civile. Ils/elles doivent faire partie des réflexions et des actions mises en œuvre ;
- Les politiques migratoires doivent s'inscrire dans une logique durable et globale de citoyenneté.

## 3. LES FONDEMENTS D'UNE ALLIANCE EFFECTIVE ET PERENNE

### 3.1 Ce que l'on défend en tant qu'alliance

#### a) Au niveau local / dans l'inter-local

- Favoriser, renforcer localement le dialogue autorités/société civile
- Défendre, diffuser, renforcer des bonnes pratiques localement
- Sortir de l'isolement, permettre de se soutenir mutuellement entre acteurs/actrices porteurs/porteuse de bonnes pratiques et résistants
- Susciter et créer des projets communs
- Faire AVEC les migrant.e.s du territoire
- Structurer des réseaux de coordination et d'entraide pour trouver des solutions d'urgence
- Proposer des solutions innovantes d'accueil pour les populations Rom migrantes d'Europe de l'Est et des Balkans, et notamment des dispositifs de résorption des campements et bidonvilles

#### b) Au niveau global, pour parler d'une seule voix

- Défendre collectivement une image positive des migrant.e.s et construire un argumentaire réaliste sur une vision prospective, notamment sur les enjeux de déclin démographique des pays européens, des migrations climatiques et économiques (accords APE équivalents au CETA entre l'Afrique et l'Europe avec des effets dévastateurs sur les économies locales, facteurs de migrations) autour des migrations ;

- Déconstruire les discours xénophobes et racistes ;
- Valoriser les pratiques innovantes et les rendre visibles afin de montrer à l'aide des bonnes pratiques qu'il est possible et indispensable de faciliter les migrations et l'accueil des migrant.e.s ;
- Montrer aux élu.e.s d'autorités locales et aux candidat.e.s que s'engager positivement sur le champ des migrations est non seulement nécessaire mais avantageux (montée en compétences techniques, développement tissu social, économique et politique sur le territoire, construction d'une opinion publique favorable, ...) ;
- Faire nombre pour inverser le rapport de force, dénoncer et lutter contre des politiques et des pratiques hostiles ;
- Penser, construire et défendre de nouveaux modèles de politiques migratoires plus accueillantes, plus solidaires et inclusives (au niveau national, régional ...) ;
- Développer un argumentaire critique sur les politiques migratoires nationales et européennes. Les villes, en effet, n'échappent pas aux réglementations européennes qui organisent assez largement les politiques migratoires et leur créent des difficultés (le régime d'asile européen commun qui existe à travers les Directives Accueil, Procédure, Qualification et le règlement Dublin, Eurodac et l'agence Frontex dont les mandats ont été encore renforcés récemment) ;
- Développer un argumentaire critique sur l'évolution des relations de coopération entre l'UE et les pays d'Afrique. Les politiques d'externalisation de l'asile comprennent des accords bilatéraux à la limite du chantage (cf. les accords UE-Afghanistan) et un détournement généralisé des fonds d'aide au développement à travers notamment le fond fiduciaire. Défendre que les migrations sont un facteur de développement dans les pays d'accueil et d'origine ;
- Développer les relations de coopération avec les villes en Europe, en Afrique et ailleurs. Un réseau de municipalités européennes pourrait avoir du poids pour infléchir les politiques européennes qui, d'ailleurs, ont des effets désastreux sur les villes des pays de départ avec lesquels nous pourrions également rentrer en contact (exemple assez connu : Agadez)
- S'inscrire dans une dynamique de coopération décentralisée ;
- Défendre collectivement des valeurs fondamentales (par exemple, rappeler les principes de réunification familiale sans condition de ressources et de logement, et ainsi se constituer collectivement en interlocuteur citoyen/interlocutrice citoyenne capable de porter une autre voix (fondée sur l'expérience locale des migrations et sur le projet de défendre l'accueil digne avant tout) au niveau international ;
- Procéder à l'élaboration commune de conventions collectives sur l'intégration des migrant.e.s afin de garantir l'égalité d'accès aux droits sur tout le territoire ;
- Construire un plaidoyer commun sur le lien entre accueil des nouveaux arrivants/nouvelles arrivantes et vivre-ensemble ;
- Promouvoir la création d'un Groupe International d'Experts sur les Migrations (GIEM) permettant, comme sur le climat avec le GIEC, une analyse objective et internationale des phénomènes migratoires, et ainsi de conseiller les gouvernements et de faire œuvre d'éducation populaire.

### 3.2 Objectifs et engagements communs

Cette alliance se donne 5 principaux axes de travail :

#### a) Migrant.e.s : acteurs/actrices et citoyen.ne.s dans nos villes !

- ✓ Garantir des droits sociaux, économiques, politiques, culturels, éducatifs ;
- ✓ Passer d'une vision de bénéficiaires de politiques pour l'accès aux droits à une vision des migrant.e.s comme acteurs/actrices/citoyen.ne.s, force de proposition légitime et nécessaire pour la construction des politiques publiques qui les regardent en tant que migrant.e.s et en tant que citoyen.ne.s plus largement ;
- ✓ Plaider pour un droit de vote des immigré.e.s aux élections locales et une véritable citoyenneté de résidence ;
- ✓ Faciliter l'accès à la nationalité du pays d'accueil ;
- ✓ Reconnaître et favoriser le rôle des étudiant.e.s comme vecteurs/vectrices de développement de leurs pays d'accueil et d'origine ; défendre la gratuité de l'accès à l'éducation.

#### b) Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties

- ✓ Favoriser une meilleure connaissance mutuelle et un meilleur dialogue entre collectivités locales, élu.e.s et société civile – Inciter la société civile à soutenir les élu.e.s et à promouvoir les bonnes pratiques – Inciter les collectivités locales et les élu.e.s à soutenir les organisations de la société civile, en première ligne dans la défense des droits des personnes exilées.
- ✓ Construire des espaces réels de co-construction défendre au niveau local entre les différents acteurs/actrices de la société civile, élu.e.s et les collectivités locales pour l'élaboration des politiques de l'accueil ;
- ✓ Faire de la construction des politiques de l'accueil une opportunité pour réinventer les outils de la démocratie à l'échelle locale ;
- ✓ Encourager les espaces de concertation entre expériences de villes accueillantes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine pour partager les bonnes pratiques de co-construction.

#### c) Raconter une autre histoire autour des migrations

- ✓ Favoriser les initiatives d'éducation et de sensibilisation aux populations au niveau local pour changer les mentalités ; encourager des partenariats avec des acteurs/actrices de la société civile des pays d'origine pour déconstruire, sensibiliser et éduquer ici sur les enjeux des migrations (vidéo conférence, invitation de personnalités "expertes", charte commune, etc.) ;

- ✓ Valoriser nos pratiques pour montrer que d'autres politiques sont possibles, nécessaires, et avantageuses pour tous ;
- ✓ Se saisir des temps électoraux pour défendre une vision positive des migrations ;
- ✓ Déconstruire les discours relatifs au poids économique des migrant.e.s
- ✓ Adopter une stratégie globale pour défendre collectivement une vision dépassionnée des migrations, fondée sur les travaux de recherche.
- ✓ Construire une parole commune, mieux entendue, pour dénoncer les dérives des politiques européennes et des politiques d'externalisation des frontières.

#### d) Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières !

- ✓ Défendre, depuis l'expérience spécifique des villes-frontières, une responsabilité concertée et partagée au niveau régional et international pour garantir l'accueil ;
- ✓ Sensibiliser la population locale aux enjeux migratoires de ces territoires et à la nécessité d'accueillir ;
- ✓ Développer un processus d'accueil durable des migrant.e.s en transit sur les territoires frontaliers ;
- ✓ Mettre à profit les canaux d'échanges déjà existants entre villes frontières (comme celui résultant du projet « Snapshots From the Borders ») pour porter des actions communes ;
- ✓ Soutenir et encourager les villes frontières, victimes en première ligne des politiques sécuritaires, à se construire comme des fronts de résistance et de mises en œuvre d'initiatives alternatives en matière d'accueil.

#### e) Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté

- ✓ A partir de nos pratiques, aller au-delà l'accueil des migrant.e.s, au-delà de l'urgence, vers une vision globale de l'accueil et de l'accès aux droits fondamentaux ;
- ✓ Assurer la réponse à l'urgence en assurant un hébergement sans condition de statut, en créant des espaces sanitaires et garantissant la satisfaction des besoins vitaux ;
- ✓ Garantir l'accès à l'apprentissage de la langue, vecteur incontournable d'intégration et de citoyenneté ;
- ✓ Respecter les attentes et besoins des migrant.e.s (qui peuvent être seulement de passage ou s'installer durablement) ;
- ✓ Plaider pour la délivrance de visas (par exemple, humanitaire) à entrées multiples et qui ouvrirait le droit au travail ;
- ✓ Encourager la mise en place d'un GIEM.

34





# RENCONTRE ALLIANCE MIGRATIONS

## CONTACTS :

[j.festjens@o-c-u.org](mailto:j.festjens@o-c-u.org)

[contact@villes-territoires-accueillants.fr](mailto:contact@villes-territoires-accueillants.fr)

<https://twitter.com/amigrations>

<https://facebook.com/Amigrations>

ORGANISATION POUR  
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES  
ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS ♀ ♂ ♀ ♂ ♀ ♂ ♀ ♂



SNAPSHOTS  
FROM THE **BORDERS**